

## FORMATION TELEMESURE : SYSTEME KIKIWI

### ○ Quand et où ?

07 et 08 décembre (2 jours) à Montbéliard

### ○ Qu'est-ce que la formation télémesure ?

Pouvoir utiliser ou faire utiliser en club, en séjour de vacances ou en milieu scolaire, les systèmes de télémesure fournis par le CNES : le Kikiwi et le Kiwi

### ○ Comment ?

Deux jours pour aborder les bases de la mesure électrique et de la télémesure. Beaucoup de pratique et de manipulations sont prévues. Réalisation de montages simples à interfacer facilement à l'émetteur Kikiwi et au Kiwi.

### ○ Qui ?

Destiné aux animateurs, suiveurs, enseignants ou membres de clubs participant ou encadrant un projet ballon.

### ○ Combien ?

40 € (transport à la charge des participants)

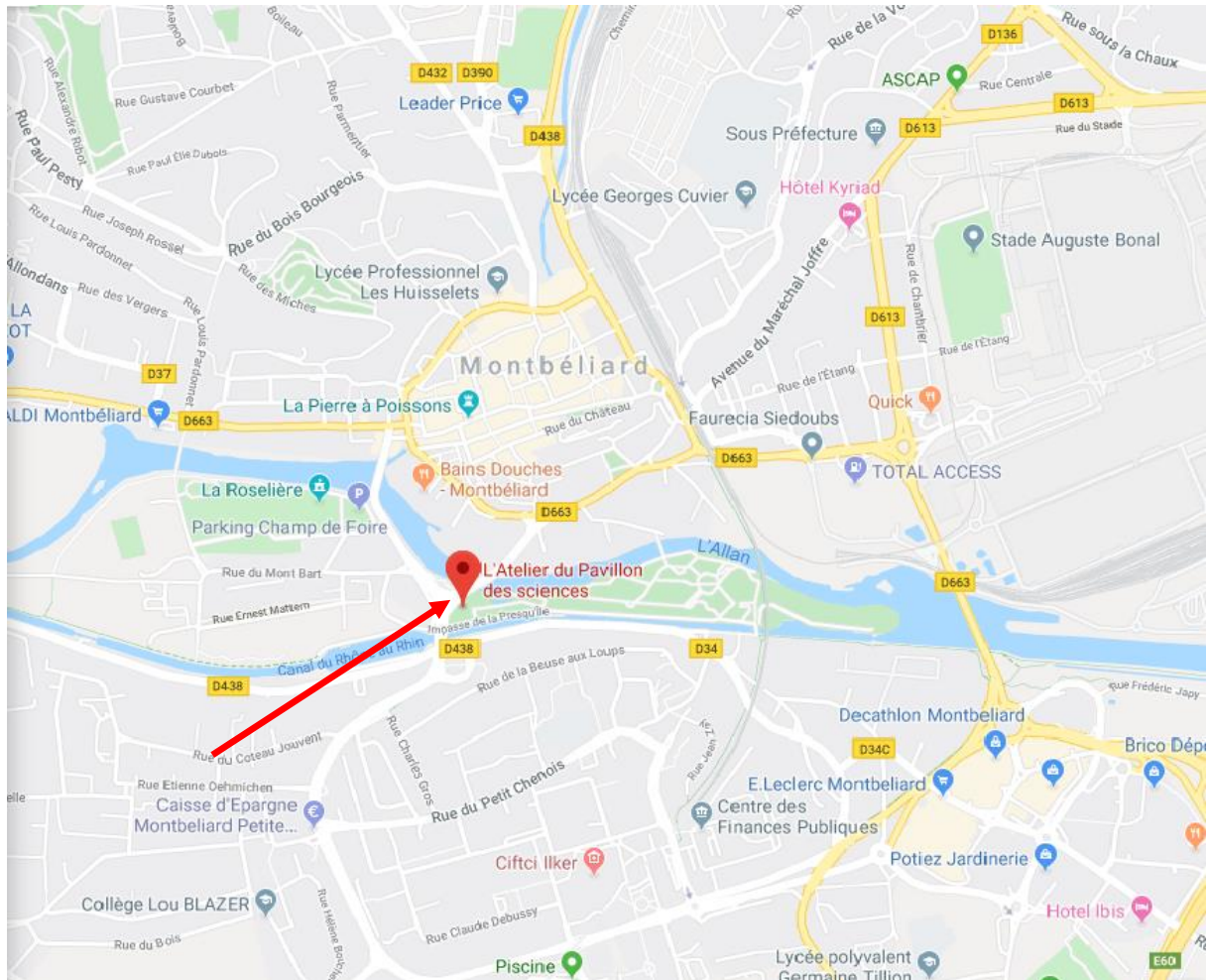
### Généralités

- La formation se déroule en internat (hébergement : hôtel à 5 minutes de l'implantation, possibilité d'être véhiculé). Des modules de formation ont lieu en soirée après le repas.
- Accueil et début de la formation le samedi 7 décembre : 9H00 (possibilité d'arrivée la veille).
- Fin de la formation le dimanche 8 décembre : 17H00.

De la documentation au format informatique sera fournie et certaines séquences du stage se font sur PC. S'ils en disposent, les stagiaires peuvent donc apporter leur PC portable personnel (Windows 7 ou plus, EXCEL, Word et de quoi lire des pdf). L'installation des logiciels de réception leurs sera proposée.

## Lieu de la formation

L'Atelier du Pavillon des sciences (Fablab)  
3 Impasse de la Presqu'Île  
25200 Montbéliard



## Comment s'y rendre ?

*En voiture* : voir flèche sur le plan

*En train* : gare de Belfort/Montbéliard TGV + navette gare TGV - arrêt Acropole Quai 6 (8 min à pied jusqu'à la structure).

*En avion* : Aéroport Bâle / Mulhouse / Freiburg + TER Saint-Louis/ Mulhouse/ Belfort/ Montbéliard



## BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

Prénom / NOM\* : .....

Adresse : .....

Code postal / Ville : .....

Profession : ..... Age : ..... Homme  Femme

Tél fixe : ..... Tél mobile : .....

E-Mail\* : .....

Je suis adhérent à Planète Sciences

via le club : .....

ou à titre individuel sous le numéro d'adhérent : .....

Je ne suis pas encore adhérent

Je souhaite participer à la formation suivante : **Formation télémesure les 7 et 8 décembre 2019**

**Montant de cette formation : 40 €**

Option :

Je souhaite arriver la veille de la formation  NON  OUI (frais supplémentaires de 25 €)

**Renvoyer le bulletin à Planète Sciences** (possibilité de paiement par chèque ou virement bancaire)

Formation :  **40 € (coût demandé)**

+ Arrivée la veille :  25 € (hébergement uniquement)

+ Adhésion :  20 € (si vous n'êtes pas encore adhérent)

= **TOTAL** : ..... €

Je joins mon règlement de ..... € à l'ordre de Planète Sciences

Fait à : ..... le : ..... Signature précédée de la mention  
« Bon pour accord »

**A RETOURNER AVANT LE 30 NOV A : CORALIE.THOLIMET@PLANETE-SCIENCES.ORG**

**OU**

**PLANETE SCIENCES – 16 PLACE JACQUES BREL – 91130 RIS-ORANGIS**

**E  
S  
P  
A  
C  
E**



## CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Pour participer à une session de formation, l'adhésion à Planète Sciences ou à l'une de ses délégations est **obligatoire** !

Pour connaître les modalités d'adhésion, nous vous invitons à vous rendre sur [www.planete-sciences.org](http://www.planete-sciences.org).

### Inscriptions

Elles sont reçues dans la mesure des places disponibles. A réception de votre inscription, Planète Sciences vous adressera une confirmation. Aucune réservation ne peut être prise en compte par téléphone.

**Règlement** : Les règlements se font par chèque ou virement bancaire à l'ordre de Planète Sciences avant le stage.

**Le forfait comprend** l'encadrement par les formateurs, le prêt de matériel, l'assurance, les frais d'organisation et de gestion ainsi que les repas\* et l'hébergement.

\* sauf lorsque la demie-pension est explicitement précisée.

**Modification des stages** : en cas de causes indépendantes de sa volonté ou pour améliorer les prestations offertes, Planète Sciences peut être amenée à modifier le programme, les dates ou les prestations initialement prévues, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

### Annulation

#### De votre part

- Dans le cas d'un désistement survenant moins d'une semaine avant le début de la formation, Planète Sciences retiendra la totalité du coût de cette formation.
- En cours de stage, tout départ non motivé par un cas de force majeure (maladie, accident du participant) ne pourra donner lieu à un remboursement.
- En cas de force majeure, le remboursement se fera au prorata-temporis.

#### De la part de Planète Sciences

- Si le stage ne réunissait pas assez de participants ou ne pouvait être réalisé, Planète Sciences se réserve le droit de l'annuler. Le remboursement des sommes perçues serait alors intégral à l'exclusion de toute autre indemnité.
- Si le responsable du stage estime qu'un stagiaire a un comportement pouvant porter préjudice à la vie du groupe ou au lieu d'accueil, l'organisateur se réserve le droit d'exclure cette personne sans aucun remboursement. De plus, en cas de faute volontaire, la responsabilité civile du stagiaire sera engagée.
- Lorsque Planète Sciences annule une formation, l'association s'engage à prévenir le stagiaire au minimum 8 jours avant et à rembourser la totalité du coût de cette formation.

### Assurances

Le contrat d'assurance MAIF/Planète Sciences garantit les risques suivants durant le stage :

Responsabilité civile - Individuelle accident - Rapatriement - Dommages aux biens - Défense et recours - La responsabilité de l'association organisatrice ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol d'objets personnels.

### Prise en charge de la formation

#### Participation

Lorsque cela est mentionné, les formations proposées sont prises en charge par Planète Sciences National. Dans ce cas, une participation symbolique est demandée à chaque participant. Les montants figurent sur le bulletin d'inscription.